

Ambon. La commune se penche sur sa biodiversité



Les sorties nature avec une guide du Parc naturel régional du golfe du Morbihan font partie des actions de l' « Atlas de la biodiversité » ARCHIVES OUEST FRANCE

Il a beaucoup été question d'environnement, vendredi 26 octobre 2018, lors du conseil municipal d'Ambon (Morbihan). Entre autres, la création d'un groupe de travail sur la biodiversité et la gestion du bassin de Pénerf. Le conseil municipal d'Ambon réuni vendredi 26 octobre 2018 a décidé la création d'un comité de pilotage « [Atlas de la biodiversité](#) » en vue du recensement des espèces protégées présentes à Ambon, et en lien avec le travail mené dans onze communes du [Parc naturel régional du golfe du Morbihan](#).

Atlas de la biodiversité

Le groupe sera constitué d'élus et de représentants de structures et associations qui ont l'habitude d'être au contact de la nature, comme « **les randonneurs, les chasseurs, les pêcheurs, les amis du patrimoine, à raison d'un titulaire et un suppléant par association, et bien sûr les agriculteurs** », a expliqué le maire Bernard Audran. « **Le changement climatique n'est pas une vision de l'esprit. Chacun doit faire sa part. La commune s'est engagée dans la démarche Agenda 21.** »

La gestion du bassin de la rivière de Pénerf

Les élus ont approuvé le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) avec, entre autres, celle de la gestion des milieux aquatiques et protection des inondations, à Arc Sud Bretagne (ASB).

Les élus émettent néanmoins une réserve concernant le retrait au Parc naturel régional (PNR) du golfe du Morbihan, de la gestion du bassin de la rivière de Pénerf.

Piste cyclable Quelescouët - Bétahon

Les élus ont voté deux avenants en plus value pour l'aménagement de la piste cyclable Quelescouët-Bétahon (70 489 € HT pour la réalisation de busages des fossés). « **Pour ce chantier, nous avons obtenu l'attribution des subventions de l'État (100 000 €), de la Région (62 000 €), du Département (125 000 €) et d'ASB (25 000 €)** », a annoncé le maire.